



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de résultat de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-78207>

Département(s) de publication : **06, 83**

Annonce n° **24-78207**

Travaux

Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 23-166681

Mis en ligne sur le site www.boamp.fr le 04/07/2024

Section 2 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Ville d'Antibes Juan-les-Pins

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 21060004500012

Ville : Antibes cedex

Code postal : 06606

Groupelement de commandes : Oui

Nom du coordinateur du groupelement : EUROP ELEC

Département(s) de publication : 06, 83

Section 3 - Identification du marché

Intitulé du marché : Travaux de câblage pour réseaux informatiques et téléphoniques

Code CPV principal - Descripteur principal : 45311100

Type de marché : Travaux

Section 4 - Attribution du marché

Renseignements relatifs à l'attribution du marché et/ou des lots :

Le marché a été réceptionné en Préfecture : 26/06/24 Le marché a été notifié le : 28/06/24 Nom du Titulaire : Groupelement EUROP ELEC (mandataire) et EDS Adresse : ZI - 13ème rue - 5ème avenue - BP 513 - 06516 CARROS CEDEX Montant minimum annuel du marché : 10 000,00 euro(s) H.T. Montant maximum annuel du marché : 100 000,00 euro(s) H.T. Durée du marché : L'accord-cadre est conclu pour une période initiale allant de la date de notification de l'accord-cadre jusqu'au 31 décembre 2025. L'accord-cadre peut être reconduit par période successive de 1 an pour une durée maximale de reconduction de 2 ans, sans que ce délai ne puisse excéder le 31 décembre 2027.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 04/07/2024